

MAIRIE DE DOUAINS

Compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du sept septembre deux mille vingt et un, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues à la COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur LEROY Vincent, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs LEROY Vincent, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, TIRON Dominique, DOLLET Alain, RASSE Christophe, PLUTON Pascal, CONVOLTE Christophe, DASSONNEVILLE Jean-Luc, GUETTARD Jean-Louis et Mesdames COUCHOURON Marie, PICARD Sandrine

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

Madame ERMACORA Marie Paule ayant donné pouvoir à Monsieur CONVOLTE Christophe

ETAIT ABSENTE:

Madame PETIT Marie

Madame COUCHOURON Marie a été désignée secrétaire de séance,

* * * *

Le compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Le Maire tient à rendre un hommage à Monsieur Thierry LEBLANC, décédé le 07 septembre 2021, et apportera tout le soutien nécessaire à sa femme Brigitte si besoin. C'était un homme jovial, disponible, participant régulièrement aux activités de la commune.

DELIBERATION

Acquisition des parcelles AE 319 et AE 361, impasse de la forêt (delib n° 2021-17)

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et, notamment, son article L1121-4

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L2241-1 et L2242-1

Vu le Code de la voirie routière

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que pour l'intérêt général de la commune et en particulier la réalisation complète et entière de l'assainissement collectif du centre bourg, il est nécessaire d'acquérir les parcelles AE 319 et AE 361 de surface respective de 237 m2 et 561 m2 formant une partie de l'impasse de la forêt et ce pour un montant de 1 (un) euro.

Il est proposé au conseil municipal, sous la condition suspensive, de l'approbation unanime des propriétaires de ces parcelles :

- d'approuver cette acquisition des parcelles cadastrées AE 319 et AE 361.
- d'approuver leur intégration au domaine public communal.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tous documents que cette opération nécessiterait.

Les frais de l'acte restant à la charge de la commune.

Conformément à l'article L 141-3 du code de la voirie routière :

« Le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal. [...] Les délibérations concernant le classement . [...] sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. »

En l'espèce, la voie à classer est d'ores et déjà ouverte à la circulation publique et dessert l'ensemble des habitations limitrophes. Après classement, son usage sera identique. Dès lors, aucune enquête publique n'est nécessaire pour procéder à ce classement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le projet d'acquisition des parcelles AE 319 et AE 361 pour un montant de 1 (un) euro.
- **Décide** de procéder à l'acquisition par acte notarié et de supporter les frais y afférents.
- **Décide** du classement de ces parcelles au domaine communal.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié précité ainsi que tous documents y afférents.

VALIDATION DES DOCUMENTS DU PLU

La validation des documents du PLU n'est pas une délibération, mais une validation du conseil municipal pour la mise en concertation de la réunion public du PLU

Après avoir entendu l'ensemble des mises à jour faites depuis la dernière réunion urbanisme, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette présentation.

Une réunion publique se tiendra le jeudi 16 septembre 2021 à 18h00 à la salle communale de Douains. Chaque habitant a été informé par courrier dans leur boîte à lettre (bulletin spécial élaboration du PLU) et une diffusion a été mise en ligne sur le site internet de la commune.

Pour rappel, le pass sanitaire sera obligatoire ainsi que le port du masque. Si besoin des tests antigéniques pourront être fait sur place.

DEMANDE DES PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS

Monsieur Vickoff, adjoint en charge de l'urbanisme fait un bilan des permis de construire instruits ou en cours d'instruction, depuis janvier 2021 :

- PC 1 : Monsieur Charpentier, la mairie est en attente du dépôt d'un nouveau permis de construire, suite au prescriptions faite par le service de la mobilité du Département

- PC 2 : Le château de Brécourt : une demande de pièces complémentaires a été faite, suite aux documents non conformes pour le SPANC. N'ayant pas reçu l'intégralité des documents demandés, un rejet tacite a été fait par la mairie.
- PC 3 : Monsieur Tanquerel : un permis modificatif a été fait pour tenir compte des directives du service mobilité du Département
- PC 4 : Monsieur Hennekinne : création d'une extension d'environ 80m2 avec piscine : Accepté
- PC 5 : Monsieur Honorato : nouvelle construction : en cours d'instruction
- PC 5 : Monsieur Quettier : nouvelle construction : en cours d'instruction
- PC 7 : Monsieur Michaut : construction d'un garage : en cours d'instruction

COMPTE RENDU DE MISSION DE CONSEIL A LA PREFECTURE DE L'EURE

Monsieur le maire a participé le 07 septembre dernier, à la préfecture, à une réunion de présentation de la « *Mission de conseil concernant le projet d'extension de l'élevage bovin SCEA Pérault à Houlbec-Cocherel et à Douains* ».

Ce rapport sera mis pour information sur le site internet de la commune.

Les différents constats et développements qui y figurent concernent le site d'élevage de Douains.

Parmi les points forts du document, on peut relever, en bref :

- « *la situation juridique du site de Douains, , mérite d'être clarifiée*».
- « *Considérant en particulier l'acuité de l'impact olfactif, la mission suggère que, dans le cadre de cette demande d'autorisation, il ne soit pas fait droit à la demande de l'exploitant telle que formulée actuellement.* »

POINT TRAVAUX 2021 ET PROJET 2022

Monsieur le maire :

- A signé l'acte d'engagement pour la vidéo protection
- A validé le devis Conforthermic avec la commission travaux
- Que le devis pour passer l'électricité en 380 est en cours
- Le devis pour la pose d'horloge astrologique est en cours

Lors de la réunion de la commission travaux, des projets pour l'année 2022, sont à l'étude :

- Extension de la vidéo protection
- Pose d'une barrière rue du poirier jaune
- Eclairage public en LED
- Etude de faisabilité d'assainissement en traversée de la RD75, traversée du Hameau de Brécourt Château et de Gournay
- Changement des panneaux de la commune usés
- Compléter l'aménagement de l'air de jeu

Concernant la demande de city-stade, il serait plus judicieux d'envisager un complexe sportif sur la commune.

Monsieur Le Maire informe que le propriétaire à l'angle du terrain de football rencontre des soucis, à savoir des ballons à répétition dans sa cour et même des enfants qui passent la clôture pour venir récupérer les ballons.

A voir s'il serait possible d'installer un « haut filet » pour éviter tous ces désagréments.

Par conséquent, cette faisabilité est à étudier.

AFFAIRES SOCIALES

Monsieur Uhgetto informe le conseil municipal que nos aînés ont retourné les questionnaires pour le repas et le colis de Noël. Le choix du colis sera fait lors de la prochaine réunion

Le repas des aînés devrait se faire au mois d'octobre.

SIVOS

Monsieur Pluton nous informe qu'il y a eu une réunion de pré-rentree fin août avec le personnel du SIVOS. Monsieur Pluton s'est proposé de passer voir l'organisation de la pause méridienne prochainement.

Cette année il y a 124 élèves à l'école (57 en maternelle et 67 en primaire)

Monsieur Rasse nous fait part du problème récurrent du stationnement et notamment de l'agressivité de certains parents qui ne comprennent pas que le mauvais stationnement de leur voiture peut-être gênant pour la circulation et surtout pour la sécurité des enfants.

Monsieur Pluton demande s'il est possible de faire un aménagement « sécurité » le long de la route au niveau de la sortie des classes de primaire. Monsieur le Maire l'informe que cette demande a déjà été faite lors de la précédente mandature et qu'il est difficile voir, impossible de sécuriser cette partie suite aux recommandations de la direction de la mobilité routière, néanmoins monsieur Le Maire se propose de refaire une étude en lien avec la direction des mobilités de Vernon et rappelle que cette entrée le long du RD75 s'est recrée sans consultation préalable du SIVOS.

Monsieur Dassonneville demande s'il serait possible de mettre en place une limitation à 30 km/h le long de toute la traversée du village, cela aurait certainement pour avantage de dérouter les véhicules qui suivent l'itinéraire de leur GPS (en particulier les poids lourds) vers une voie plus rapide. Monsieur le Maire l'informe que pour que cela se fasse, il faudrait faire des aménagements de sécurité routière.

Des élus demandent si éventuellement l'employé communal pourrait gérer la sortie de l'école pour qu'elle soit plus sécurisée. Monsieur le Maire va se renseigner à savoir ce qu'il est possible de faire.

TRAVAUX RD181

Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal que la route sera fermée 2 nuits au mois d'octobre et qu'une déviation sera faite par la commune de Douains.

La remise en état de l'arrêt de bus sera finalement faite et, financée par le département.

FIBRE

Une réunion se tiendra prochainement avec les élus en mairie sur le déploiement de la fibre afin d'identifier les foyers qui rencontrent des problèmes d'adressage.

Questions Diverses :

Monsieur Le Maire informe que la salle communale est de nouveau disponible à la location.

Monsieur le Maire s'est excusé auprès de la propriétaire de la maison mitoyenne à la salle, suite à la dernière location qui fut plus bruyante qu'elle n'aurait dû, et s'engage à bien informer et répéter aux locataires (comme fait lors de chaque location) que la salle se situe en plein bourg et qu'il faut donc être respectueux du voisinage passé une certaine heure.

L'atelier informatique ouvert aux seniors l'année dernière va pouvoir reprendre son activité à partir du 20 septembre 2021.

Incivilité – voisinage : Une diffusion sous forme de livret « guide de bonne conduite » avait été remis à chaque habitant dans les boites aux lettres il y a quelques mois, or à ce jour nous rencontrons, entendons toujours des problèmes, de haies, de feux ...

Monsieur le Maire rappelle que les problèmes de voisinage relève du droit privé, mais que si le besoin en est, il continuera à jouer un rôle de médiateur tant que cela en sera possible.

Monsieur le Maire remercie les élus qui ont fait l'arrosage pendant les congés de l'employé communal.

Fin de séance 22h45

Vincent LEROY
Maire

Vincent LEROY Maire	Patrice VICKOFF 1 ^{ème} adjoint	Philippe UHGETTO 2 ^{ème} adjoint	Dominique TIRON 3 ^{ème} adjoint
DOLLET Alain	RASSE Christophe	PLUTON Pascal	DASSONNEVILLE Jean-Luc <i>Conseiller délégué</i>
PICARD Sandrine	ERMACORA Marie-Paule <i>Absent ayant donné pouvoir à M. Convolte</i>	CONVOLTE Christophe	GUETTARD Jean-Louis
COUCHOURON Marie	PETIT Marie <i>Absente</i>		